

L'Université Ibn KHALDOUN
&
L'U.T.I.C.A
Union régionale de Ben Arous
Organisent un colloque sur :

« Les entreprises en difficulté »

Le samedi 4 mars 2017

Salle F206

Rue Jawdet El Hayet Chotrana 1 – La Soukra
Ariana – Tunisie

9h00 – Allocution d'ouverture, M. Lotfi CHERIF, fondateur de l'UIK.

9h15 – Rapport introductif, M. Taoufik BEN NASR, Professeur à la FSJPT – Avocat.

1ère Séance

Modérateur : M. Taoufik BEN NASR, Professeur à la FSJPT – Avocat.

9h30 – Le temps et les entreprises en difficulté, Mme Najet BRAHMI, Professeur à la FDSPT.

09h45 – Les apports de la nouvelle loi, Mme Salma ABIDA, Enseignante – Conseillère auprès du Ministère de la justice.

10h00 – Droit au renouvellement du bail commercial et entreprises en difficulté, Mme Salma KHALED, Maître de conférences à la FDSPT.

10h15 – Banquiers et entreprises en difficulté, M. Lotfi NAFTI, Maître de conférences à la FSJPT.

10h30 – Pause café.

2ème Séance

Modérateur : M. Lotfi NAFTI, Maître de conférences à la FSJPT.

11h00 – L'amélioration de la situation des créanciers, M. Chaker MZOUGHFI, Maître de conférences à la FSJPT.

11h15 – Le rôle de l'UTICA en matière d'entreprises en difficulté, M. Ali FOURATI, Président de la commission économique au sein du bureau régional, UTICA Ben Arous.

11h30 – L'approche du droit OHADA face aux entreprises en difficulté, Mme Marie-Claude EDJANG, Docteur en Droit, Avocat aux Barreaux de Paris et du Cameroun, Membre du Conseil de l'Ordre des Avocats de Paris, Présidente du LCDE.

11h45 – Débats

12h15 – Fin des travaux